

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf octobre,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
22	12 + 5	17
Total des voix : 22		

Etaient présents :

10 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques AVANIAN** (Artignosc sur Verdon) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac-Bellevue) ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) ; **Philippe MARANGES** (Castellane) ; **Antoine FAURE** (Aups)

1 représentant des départements (2 voix) : **Claude BONDIL** (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence)

Date de convocation
27/09/2024

**Délibération**  
n°24\_10\_B8\_04

1 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

Ont donné pouvoir :

3 porteurs d'1 voix : **Christophe BIANCHI** (DLVA) à Claude BONDIL ; **Magali STURMA CHAUVEAU** (Rougon) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; **Romain COLIN** (Moustiers Sainte Marie) à Antoine FAURE

2 porteurs de 3 voix chacun : **Jean-Charles BORGHINI** (Conseil régional) à Jacques ESPITALIER ; **Georges BOTELLA** (Conseil régional) à Bernard CLAP

Renouvellement de la signalétique patrimoniale du Parc du Verdon

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le projet de Charte pour la période 2024-2039,

Le Parc du Verdon a initié dès 2002 une action de valorisation du patrimoine bâti portant sur l'ensemble de son territoire. Cette opération intitulée « Sur les chemins du patrimoine » a permis de valoriser les édifices les plus emblématiques par la pose de panneaux comportant des informations historiques, la description d'un savoir-faire immatériel ou encore des anecdotes. A l'occasion des chantiers de restauration ou de projets thématiques menés au cours des 20 dernières années, de nouveaux panneaux ont été créés. A ce jour, le Parc dispose d'environ 220 panneaux.

En 2014, devant l'état de dégradation d'un certain nombre de ces dispositifs de signalétique, une opération de renouvellement partielle a été mise en place. Suite à un état des lieux de l'existant mené en 2024, il s'avère nécessaire de remplacer les supports de valorisation dégradés dans les communes actuellement adhérentes au Parc du Verdon. Dans le contexte de l'extension du périmètre du Parc du Verdon, il est également proposé aux nouvelles communes qui adhèrent au syndicat mixte de profiter de cette opération par la mise en place de panneaux.

Coût total HT ..... 130 582 €

Région Sud (80 %) ..... 104 466 €

Autofinancement (20 %) ..... 26 116 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'opération ainsi présentée et son plan de financement,
- d'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers,
- d'autoriser le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits  
Suivent les signatures

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

Pour extrait conforme

